

# LES MISSIONS DU DÉLÉGUÉ CLUB



Pour toute rencontre, le club recevant désigne une personne titulaire d'une licence de dirigeant de la saison en cours. Ce dirigeant doit rester en contact permanent avec l'arbitre, de son arrivée au stade jusqu'à son départ, en assurant son entière sécurité.

**Il se signale par le port d'un brassard :**

**DELEGUE**

## 1. ACCUEIL DE L'ARBITRE

Il accueille l'arbitre dès son arrivée au stade et se met à sa disposition 1 heure avant la rencontre :

- Il conduit l'arbitre et l'équipe visiteur à leurs vestiaires.
- Il accompagne l'arbitre lors de la visite du terrain.
- Il présente à l'arbitre, les arbitres assistants s'il s'agit de bénévoles.

## 2. AVANT LA RENCONTRE

- Il contrôle, dans les délais, l'établissement de la feuille de match par les dirigeants des 2 équipes.
- Il s'inscrit sur la feuille de match.
- Il présente les maillots des deux équipes à l'arbitre.
- Il met en conformité le traçage du terrain si nécessaire.
- Il vérifie le bon état et la présence du nombre suffisant de ballons.
- Il s'enquiert des consignes données par l'arbitre.

## 3. PENDANT LA RENCONTRE

- Il est chargé de la sécurité autour du terrain, à l'intérieur et à l'extérieur de la main courante.
- Il veille prioritairement au respect des arbitres et des consignes de ceux-ci.
- Il ne tolère sur le banc de touche, seules les personnes inscrites sur la feuille de match.
- Il accompagne au vestiaire un joueur exclu.
- Il regroupe les ballons et les met à disposition de l'arbitre.
- Il assiste l'arbitre et les éducateurs à la gestion des « gros incidents ».

## 4. A LA MI-TEMPS

- Il raccompagne les arbitres jusqu'à leur vestiaire et s'assure qu'une boisson est à leur disposition.
- Il s'enquiert d'éventuelles consignes supplémentaires ou de demandes particulières.

## 5. A LA FIN DU MATCH

- Il accompagne les arbitres au vestiaire.
- Il veille à ce que la sécurité des arbitres et des joueurs soit assurée.
- Il s'informe des noms des blessés et les communique à l'arbitre ou invite les capitaines à le faire.
- Il invite un dirigeant ou le capitaine de chaque club à prendre connaissance de la feuille de match dûment complétée afin de la signer.
- Il accompagne l'arbitre à la collation d'après-match et veille à ce que les échanges soient conviviaux.
- Il raccompagne l'arbitre jusqu'à son véhicule.
- Il adresse un rapport sur les éventuels incidents à l'organisateur de la compétition.

**Dans toutes circonstances, le délégué à l'arbitre se doit d'adopter un comportement exemplaire, neutre et impartial.**